Royaume du Maroc
Ministère de l'Economie, des Finances
et de la Réforme de l'Administration
Administration des Douanes
et Impôts Indirects

المملكة المغربية
وزارة الاقتصاد والمالية وإصلاح الإدارة
إدارة الجمارك والضرائب غير المباشرة

Rabat, le 16 juin 2021

Circulaire n° 6206/211

Objet : - Etudes tarifaires
- Mesure antidumping appliquée aux importations de contreplaqué originaires de la République de Chine.

Réf. : - Arrêté conjoint du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique et du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 1354.21 du 25 mai 2021, complétant l'arrêté conjoint n°2113.18 du 22 juin 2018, portant maintien du droit antidumping appliqué aux importations de contreplaqué originaires de la République de Chine. (B.O n° 6996 du 17 juin 2021).

- Circulaire n° 5830/211 du 27 juillet 2018.

Par circulaire ci-dessus référencée, le service a été informé du maintien de l'application du droit antidumping définitif appliqué aux importations de contreplaqué originaires de la République de Chine jusqu'au 26 juillet 2022.

A présent, l'arrêté conjoint du Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique et du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, visé également en référence, exclut de l'application du droit antidumping susvisé, le contreplaqué constitué par 3 plis consistant chacun en une feuille de placage reconstituée en bois de peuplier, relevant de la position tarifaire 4412.33.99.10.

Le bénéfice de cette exemption est subordonné à la présentation par les importateurs d'une facture dûment visée par le département chargé de l'industrie.

Cette mesure prend effet à compter du 18 juin 2021.

Toute difficulté d'application sera communiquée à l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.

Le Directeur Général de
L'Administration des Douanes
et Impôts Indirects

Nabyl LAKHDAR

SGIA/Diffusion/16-06-21/14h40

شارع النخيل، حي الرياض – الرباط – المغرب • الهاتف: 00 90 57 537 212+ / 00 78 71 537 212+ • الرقم الإقتصادي: 080100 7000
الفاكس: 14/15 78 71 537 212+ • البريد الإلكتروني: adii@douane.gov.ma
Avenue Annakhil Hay Riad - Rabat - Maroc • Tél. : +212 537 71 78 00 / +212 537 57 90 00 • N° Economique : 080100 7000
Fax : +212 537 71 78 14/15 • E-mail : adii@douane.gov.ma